

### VACCINATION À MONTRÉAL : RAPPEL AUX MALADES CHRONIQUES DE MOINS DE 65 ANS

Montréal, 16 novembre 2009 – L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal rappelle aux personnes de moins de 65 ans atteintes de maladie chronique qu'elles font partie des groupes prioritaires et qu'elles peuvent se faire vacciner dans tous les centres de vaccination de la région dès maintenant. « Je recommande aux personnes atteintes de maladies chroniques de ne pas attendre et de se faire vacciner sans tarder, car la grippe se propage rapidement et continue à contaminer de plus en plus de personnes » explique le Dr Richard Lessard, directeur de santé publique de Montréal.

Il y a un grand nombre de personnes atteintes de maladies chroniques dans la région mais elles ignorent souvent qu'elles font partie des groupes prioritaires et qu'elles peuvent obtenir leur vaccin contre la grippe dès maintenant. « On réalise que pour plusieurs personnes, le terme maladie chronique n'est pas associé à la maladie dont elles sont atteintes ou dont elles ont souffert par le passé. Par exemple, tous les cancers, toutes les maladies cardiaques, les accidents cérébraux vasculaires, etc. Nous souhaitons que les gens prennent connaissance de la liste des maladies suivantes afin de bien identifier si elles font partie du groupe des malades chroniques » poursuit le Dr Lessard.

Les principales maladies chroniques sont :

- tous les types de cancer (en rémission ou actif),
- toutes les maladies cardiaques,
- les maladies pulmonaires chroniques (asthme, bronchite chronique, fibrose kystique, etc.),
- le diabète et les autres maladies métaboliques,
- les maladies du foie comme la cirrhose,
- les maladies rénales,
- toutes les maladies du sang (hématologiques).

Les centres de vaccination sont ouverts tous les soirs jusqu'à 20 h.